

**CONGÉ NOTIFIÉ PAR LE LOCATAIRE POUR UN LOGEMENT**  
**Envoi en lettre recommandée avec accusé de réception**  
**ou remis en mains propres à l'accueil de PMH**

Meaux, le \_\_\_\_\_

LE LOCATAIRE :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Madame, Monsieur,

Nous allons prochainement quitter notre logement. Celui-ci se trouve en zone tendue. Dans cette situation le préavis peut-être réduit à 1 mois (au lieu des 3 mois réglementaires).

Le congé prendra effet à l'issu de la période de préavis (1 ou 3 mois) qui débutera à la date de réception de l'AR ou du courrier remis en mains propres.

DÉMÉNAGEMENT PRÉVU LE :

\_\_\_\_\_

Je m'engage, lors du rendez-vous de l'état des lieux de sortie, à restituer mon logement libre de tout meuble, de toute occupation, de tout mobilier et en bon état de réparations locatives. Conformément à l'article 15 de la Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, je continuerai à vous régler le loyer et les charges jusqu'à la fin de mon préavis.

NOUVELLE ADRESSE :

\_\_\_\_\_

À COMPTE DU :

\_\_\_\_\_

DATE ET SIGNATURE DU LOCATAIRE